

Bruxelles, Paris, le 8 mars 2024 – 17h45

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2023 DU GROUPE DEXIA¹

Abandon de la licence bancaire de Dexia le 1^{er} janvier 2024²

- Poursuite de la résolution ordonnée en dehors de la réglementation bancaire dans un cadre adapté
- Maintien d'un cadre de gestion des risques robuste et mise en place d'un nouveau modèle de surveillance
- Maintien de la capacité à se financer via de la dette garantie par les États conservant la qualification HQLA Level 1 et de l'accès direct aux chambres de compensation et aux principales plates-formes de négociation

Nouvelles étapes décisives pour la transformation du groupe

- Avancées de la simplification de la structure du groupe via la fusion entre Dexia Crediop et Dexia, la cession des activités de crédit-bail et la fermeture du bureau de représentation de Dexia à New York
- Relisting des instruments de dette hybride Tier 1 sur le marché non réglementé de l'Euro MTF
- Simplification du cadre comptable et sortie des IFRS au 1^{er} janvier 2024
- Poursuite de la refonte du modèle opérationnel

Résultat net négatif de EUR -378 millions au 31 décembre 2023

- EUR -234 millions de résultat non récurrent reflétant la transformation rapide du groupe

Gestion active du portefeuille d'actifs et poursuite de la réduction du bilan

- Réduction de 9 % du portefeuille d'actifs, via EUR 1,3 milliard de ventes et remboursements anticipés et EUR 1,6 milliard d'amortissement naturel
- Bilan en baisse de 5 %, à EUR 61 milliards au 31 décembre 2023
- Réflexion sur la gestion du portefeuille d'actifs en 2024

Positions de liquidité et de solvabilité solides

- Bon accueil par les investisseurs des premières transactions publiques de Dexia en tant que non banque : 40% du programme de financement à long terme pour 2024 déjà réalisé
- Ratio « Total Capital » à 39,8 % au 31 décembre 2023

Pierre Crevits, administrateur délégué de Dexia, a déclaré : « La transformation a été au cœur des activités du groupe en 2023, avec des étapes structurantes ayant permis l'abandon de la licence bancaire de Dexia et la sortie des IFRS au 1^{er} janvier 2024. Grâce à une préparation minutieuse, Dexia a émis avec succès ses deux premières transactions publiques en tant que non-banque dès le début de l'année. La refonte du modèle opérationnel a également connu des avancées significatives en 2024, avec la concrétisation de différents partenariats. Je remercie de tout cœur les équipes qui s'investissent au quotidien pour la résolution du groupe et rendent possible cette transformation remarquable. »

Gilles Denoyel, président du conseil d'administration de Dexia, a déclaré : « A la suite du retrait de ses agréments bancaire et de services d'investissement, Dexia poursuit la gestion extinctive de son bilan et de son portefeuille d'actifs dans un cadre plus adapté à la transformation et à la résolution ordonnée du groupe. Le groupe maintient par ailleurs un cadre de gestion des risques robuste et a mis en place, grâce au soutien et à l'implication des Etats, actionnaires et garants du groupe, un nouveau modèle de surveillance. Je me réjouis également de la confirmation, par les agences de notation, de la notation 'senior unsecured' de Dexia à un niveau Investment grade et tiens à saluer le travail de la direction et des équipes dans la préparation et la mise en œuvre de ces évolutions importantes. »

¹ Les données chiffrées de ce communiqué de presse ne sont pas auditées.

² L'abandon du statut d'établissement de crédit de Dexia Crédit Local au 1^{er} janvier 2024 a conduit au changement de sa dénomination sociale en « Dexia », qui reste une société anonyme de droit français. Cet abandon a également conduit au changement de statut de sa maison-mère de droit belge Dexia SA/NV, qui a cessé d'être une compagnie financière tout en restant une société anonyme. Une assemblée générale extraordinaire de Dexia SA/NV, organisée le 19 janvier 2024, a changé sa dénomination sociale en « Dexia Holding ». Dans ce communiqué de presse, les termes « le groupe » ou « le groupe Dexia » font référence au groupe Dexia Holding.

Introduction

En 2023, Dexia a franchi de nouvelles étapes décisives dans la mise en œuvre de la résolution groupe, qui ont mené à l'abandon de ses agréments bancaire et de services d'investissement le 1^{er} janvier 2024. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le groupe Dexia poursuit donc sa résolution ordonnée en tant que non-banque.

En parallèle, le groupe a mené à bien toute une série d'opérations de transformation de sa structure et de ses activités, qui permettent une simplification du cadre comptable et l'arrêt de la production de comptes consolidés en IFRS à partir du 1^{er} janvier 2024.

Le groupe a également poursuivi la gestion active de son portefeuille d'actifs, qui a été réduit de 9 % sur l'année. En conséquence, le total de bilan s'établit à EUR 61 milliards au 31 décembre 2023, en baisse de 5 % par rapport au 31 décembre 2022. Le besoin de financement s'est quant à lui contracté de EUR 2 milliards au cours de l'année 2023, pour s'établir à EUR 42,9 milliards au 31 décembre 2023.

Le résultat net dégagé par le groupe en 2023 s'élève à EUR -378 millions, marqué en particulier par les éléments non-récurrents, pour un montant total de EUR -234 millions, qui portent la marque de la transformation profonde et rapide du groupe en 2023.

L'abandon du statut d'établissement de crédit de Dexia Crédit Local au 1^{er} janvier 2024 a conduit au changement de sa dénomination sociale en « Dexia », qui reste une société anonyme de droit français. Cet abandon a également conduit au changement de statut de sa maison-mère de droit belge Dexia SA/NV, qui a cessé d'être une compagnie financière tout en restant une société anonyme. Une assemblée générale extraordinaire de Dexia SA/NV, organisée le 19 janvier 2024, a changé sa dénomination sociale en « Dexia Holding ».

1. Événements et transactions significatifs de 2023 et début 2024

- *Retrait des agréments bancaire et de services d'investissement de Dexia : maintien de la capacité du groupe à opérer sa résolution ordonnée et à se financer ; maintien d'un cadre de gestion des risques robuste et mise en place d'un nouveau modèle de surveillance*
- *Avancées de la simplification de la structure du groupe via la fusion par absorption de Dexia Crediop par Dexia, la cession des activités de crédit-bail et la fermeture du bureau de représentation de Dexia à New York*
- *Relisting des instruments de dette hybride Tier 1 sur le marché non réglementé de l'Euro MTF*
- *Simplification du cadre comptable et sortie des IFRS*
- *Poursuite de la refonte du modèle opérationnel*
- *Poursuite de la réduction du portefeuille d'actifs en 2023 et réflexion sur sa gestion en 2024*

A. Avancées décisives de la résolution du groupe

Retrait des agréments bancaire et de services d'investissement de Dexia au 1^{er} janvier 2024

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Dexia poursuit sa résolution ordonnée en tant que non-banque.

Pour rappel et comme annoncé par le groupe Dexia le 12 décembre 2023³, la Banque centrale européenne (BCE) a validé, par courrier daté du 11 décembre 2023, le retrait de la licence d'établissement de crédit et des autorisations de services d'investissement de Dexia à partir du 1^{er} janvier 2024. La demande avait été introduite par le groupe Dexia auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) le 4 juillet 2023⁴.

Le retrait des agréments bancaire et de services d'investissement de Dexia s'inscrit dans la continuité de l'exécution du plan de résolution ordonnée validé par la Commission européenne en décembre 2012 et permettra, à terme, une simplification de l'organisation de Dexia, notamment via l'arrêt de la production réglementaire, ainsi qu'une amélioration de sa trajectoire de coûts. Il repose sur une analyse détaillée des impacts et des risques, ayant démontré que le groupe Dexia est parfaitement à même de poursuivre ce processus de résolution en dehors de la

³ Cf. communiqués de presse Dexia du 12 décembre 2023, disponible sur www.dexia.com.

⁴ Cf. communiqués de presse Dexia du 3 juillet 2023, disponible sur www.dexia.com.

réglementation bancaire sans affecter la capacité du groupe à opérer sa résolution ni la qualité de suivi de son portefeuille.

Ainsi, dans le cadre de ces travaux, un point d'attention particulier a notamment été porté au maintien d'une notation Investment Grade pour Dexia. Compte tenu de ce changement de statut et comme anticipé du fait du changement de cadre méthodologique, S&P a mécaniquement dégradé d'un cran, le 2 janvier 2024, la notation *senior unsecured* de Dexia à BBB-/A-3, avec une perspective stable. Moody's a affirmé la notation le 24 janvier 2024 à Baa3/P-3, avec une perspective stable (cf. annexe 8 de ce communiqué de presse).

Par ailleurs, ce changement de statut, n'a eu aucun impact sur la capacité du groupe à se financer via l'émission de dette garantie par les États belge et français, comme en attestent les transactions publiques lancées avec succès par Dexia dès le début de l'année 2024 (cf. section Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia de ce communiqué de presse). A noter que la dette garantie par les États émise par Dexia conserve la qualification HQLA level 1⁵. Dexia conserve également la possibilité de mener des opérations de négociation pour compte propre sur les marchés financiers ainsi qu'un accès direct aux chambres de compensation et aux principales plates-formes de négociation, indispensables à la gestion de sa résolution ordonnée.

Pour cette nouvelle phase de sa résolution ordonnée, le groupe maintiendra un dispositif robuste de gestion et de suivi des risques, s'appuyant sur un reporting complet et un cadre d'appétit aux risques (*Risk Appetite Framework*) exigeant. Au titre de la convention de surveillance signée le 22 décembre 2023 entre les États français et belge et Dexia et Dexia Holding, un comité de surveillance indépendant est entré en fonction le 1^{er} janvier 2024. Il succède, dans un rôle adapté au nouveau contexte, à la supervision bancaire et est composé de quatre membres. Deux membres sont nommés par l'État français et deux par la Banque Nationale de Belgique pour le compte de l'État belge. Ces quatre membres ont été choisis en fonction de leur solide expertise de la supervision bancaire. Ils exercent leur mission et portent leur jugement en toute indépendance sur les sujets qui leur sont confiés.

Ce comité de surveillance a la charge du respect des exigences d'expertise et d'honorabilité professionnelles (*fit and proper*) pour les candidats aux fonctions de membres du conseil, du comité de direction et aux postes de responsables des fonctions de contrôle interne (gestion des risques, conformité, audit interne). Il émet également des avis techniques sur l'évaluation des risques du groupe Dexia et sur les risques liés à tout projet dont l'impact sur la situation bilancielle de Dexia, son compte de résultat, ses fonds propres ou encore sa position de liquidité serait susceptible, à court, moyen ou long terme, d'entraîner le franchissement de seuils d'alerte. Il alerte le conseil d'administration si une déficience concernant la qualité des données ou des outils de suivi des indicateurs de risque ou encore l'organisation et les dispositifs de contrôle interne est constatée ou lorsque les décisions stratégiques de Dexia ou leur exécution paraissent incompatibles avec le plan de résolution ordonnée ou le cadre d'appétit au risque du groupe.

Progrès significatifs dans la simplification du groupe

Fusion transfrontalière entre Dexia et Dexia Crediop

Le 30 septembre 2023, Dexia a finalisé la fusion transfrontalière par absorption de sa filiale Dexia Crediop, détenue à 100 %. D'un point de vue comptable et fiscal, la fusion a pris effet le 1^{er} juillet 2023. Simultanément, une succursale non réglementée (*sede secundaria*) de Dexia a démarré ses activités à Rome.

À la suite de cette opération, Dexia assume de plein droit l'ensemble des droits et obligations de Dexia Crediop existant à la date d'effet de la fusion. Les actifs et passifs de Dexia Crediop, d'une valeur de respectivement EUR 7,1 milliards et EUR 6,6 milliards dans ses comptes au 30 juin 2023, ont été enregistrés dans les comptes statutaires de Dexia à la date du 1^{er} juillet 2023.

Cette fusion marque la disparition de la dernière filiale significative de Dexia.

⁵ Confirmation dans la notice 2023 de l'ACPR, section 6.1.1.6 relative à l'Éligibilité des titres émis par des acteurs du secteur financier : https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/07/17/20230711_notice_college.pdf

En parallèle de la mise en œuvre de la fusion entre Dexia et Dexia Crediop, Dexia a également entrepris le transfert de ses prêts accordés aux collectivités locales italiennes vers un nouveau véhicule ad hoc, régulé sous l'article 106 de la loi bancaire italienne, ce qui lui permet de continuer à les gérer après le retrait de sa licence bancaire.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, les prêts du groupe Dexia aux collectivités locales italiennes ont ainsi été transférés à ce véhicule dédié, géré par le prestataire italien régulé Zenith. Au 31 décembre 2023, ces prêts représentent un montant nominal de EUR 2,9 milliards dans le bilan consolidé de Dexia Holding et sont intégralement financés par Dexia via la souscription aux titres émis par le véhicule.

Cession des activités de crédit-bail

Le 8 décembre 2023, Dexia a signé un accord de cession prévoyant l'achat par le groupe BAWAG de ses cinq entités de crédit-bail non réglementées : DCL Evolution, Alsatram, Dexiarail, de même que Dexia Flobail et Dexia CLF Régions Bail, ces deux dernières étant respectivement renommées Dexia FB France et Dexia RB France, à la suite du retrait de leur agrément de sociétés de financement, approuvé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) le 27 octobre 2023 et ayant pris effet à la même date.

Cette transaction représente un encours de crédit-bail de près de EUR 750 millions, correspondant à environ 80 contrats conclus principalement avec des contreparties du secteur public.

La transaction a été finalisée le 1^{er} février 2024. Un impact de EUR -92 millions a été enregistré dans les comptes consolidés en IFRS de Dexia Holding au 31 décembre 2023, dont un montant de EUR -52 millions enregistrés en « gains ou pertes nettes sur autres actifs » et un montant de EUR -40 millions au titre des impôts différés.

En conformité avec la norme IFRS 5, les cinq entités de crédit-bail ont été classées en « activités destinées à être cédées » dans les comptes consolidés de Dexia Holding et Dexia au 31 décembre 2023. Les actifs et passifs de ces entités sont présentés sur une ligne distincte du bilan consolidé du groupe. L'activité des entités de crédit-bail n'étant pas considérée comme une activité abandonnée au sens de la norme IFRS 5, leur compte de résultat n'est pas isolé sur une ligne distincte du résultat consolidé de Dexia Holding et Dexia.

Fermeture du bureau de représentation de Dexia à New York

Afin de faciliter la transformation du groupe, Dexia a fermé, fin novembre 2023, son bureau de représentation à New York. Les membres du personnel et les activités du bureau de représentation ont été transférés vers Dexia Financial Products Services Holdings, une autre entité new-yorkaise du groupe Dexia. L'empreinte du groupe aux États-Unis est désormais uniquement constituée de Dexia Holdings Inc. qui détient Dexia Financial Products Services Holdings Inc. et FSA Global Funding Ltd. Au 31 décembre 2023, le bilan de ces entités s'élève à EUR 1,8 milliard.

Relisting des instruments de dette hybride Tier 1 sur le marché non réglementé de l'Euro MTF

En ligne avec l'objectif poursuivi de simplification de son fonctionnement et notamment, de rationalisation de son cadre comptable, le groupe Dexia a demandé, le 26 janvier 2024, le transfert de la négociation des titres de dette hybride Tier 1 émis par Dexia Holding (XS0273230572) et par Dexia (FR0010251421), du marché réglementé de la Bourse de Luxembourg vers le marché non réglementé de l'Euro MTF. Ces titres sont négociés sur le marché de l'Euro MTF depuis le lundi 12 février 2024. Ceci est sans incidence sur les titres de dette garantie par les États émis par Dexia, qui restent cotés et admis à la négociation sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg.

Simplification du cadre comptable et sortie des IFRS

À la suite de la fusion entre Dexia et Dexia Crediop, le groupe Dexia a entrepris une analyse approfondie du périmètre de consolidation de Dexia, qui a mené à la constatation de l'intérêt négligeable que représentent, seules et collectivement, ses filiales. En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2024, Dexia a abandonné la production d'états financiers consolidés en IFRS et publiera uniquement des comptes statutaires en norme bancaire française, selon le plan comptable des établissements de crédit (PCEC). Bien que non soumis au PCEC, Dexia privilégie cette

présentation, en continuité des exercices précédents et compte tenu de la nature de son activité qui demeure « bancaire ».

Dexia Holding, la société mère de Dexia, doit pour sa part maintenir la production de comptes consolidés. Néanmoins, après le retrait des agréments bancaire et de services d'investissement de Dexia, Dexia Holding n'est plus une compagnie financière et n'est donc plus soumis à l'obligation de production de reportings réglementaires en IFRS. Par ailleurs, dans un souci de simplification, Dexia Holding a transféré la négociation de ses titres de capital hybride Tier 1 (XS0273230572) sur le marché non réglementé de l'Euro MTF (cf. ci-dessus). Dexia Holding n'est en conséquence plus soumis à l'obligation de produire des comptes consolidés en IFRS⁶ et publiera, à compter de l'exercice 2024, ses comptes consolidés selon les normes comptables applicables aux banques en Belgique (schéma B). Les fonds propres consolidés estimés de Dexia Holding en norme bancaire belge s'élèveraient à environ EUR 5 milliards au 31 décembre 2023 (chiffres non audités). Dexia Holding maintiendra la publication de ses comptes statutaires selon les normes comptables applicables aux entreprises en Belgique.

Refonte du modèle opérationnel

En 2023, le groupe a engagé une réflexion concernant la révision de son modèle opérationnel afin d'accélérer la résolution ordonnée de ses actifs et d'adapter la structure de son organisation à cet objectif long terme. Dans ce but, Dexia a entrepris une profonde transformation pour repenser ses processus opérationnels et externaliser certaines fonctions ayant trait à la gestion des risques, le middle et le back office, la comptabilité et la finance. Dexia a sélectionné des prestataires dotés de compétences-clés reconnues, d'une technologie de pointe et de l'envergure nécessaire pour soutenir la vision stratégique de Dexia.

À cette fin, Dexia avait signé, en 2022, un contrat avec Arkéa Banking Services pour le traitement back-office de ses crédits, dont la mise en service est intervenue le 1^{er} novembre 2023.

Le groupe Dexia a également entrepris une analyse approfondie des activités assurées par les fonctions support, qui a conduit à la signature d'une lettre d'intention avec EY concernant l'externalisation de ses activités de production, en particulier la production comptable et des indicateurs de risques.

Par ailleurs, Dexia a signé fin décembre un contrat de services avec BlackRock, pour l'externalisation de l'analyse du risque de marché, la gestion de ses back et middle offices marché et d'une partie de sa comptabilité, utilisant la technologie Aladdin de BlackRock pour unifier l'analyse du risque de marché, les activités de back-office et la comptabilité pour l'ensemble du portefeuille de Dexia sur une seule et même plate-forme ainsi que pour la gestion des flux du front-office. La phase de mise en œuvre a débuté, avec l'objectif d'une bascule des services dans le courant de 2026.

Enfin, en février 2024, Dexia a signé un accord avec Mount Street permettant à ce dernier de reprendre une équipe de huit experts en gestion obligataire ainsi que la gestion du portefeuille obligataire de Dexia, d'une valeur de EUR 17 milliards.

B. Gestion du portefeuille d'actifs

Transfert d'actifs

Dans le cadre de la simplification opérationnelle du groupe, Dexia a entrepris le rapatriement des actifs et des dérivés associés de sa succursale de Dublin vers son siège parisien.

Au cours de l'année, la quasi-totalité du portefeuille de la succursale dublinoise a été transféré, représentant EUR 8,7 milliards d'actifs (valeur nominale). Ce transfert a été effectué à la valeur de marché et a donné lieu à la reconnaissance d'un gain d'impôt différé de EUR +74 millions, qui a été comptabilisé dans les comptes consolidés de Dexia Holding au 31 décembre 2023 (cf. section *Résultats consolidés 2023 du groupe Dexia* de ce communiqué de presse).

⁶ Cf. Règlement UE 1606/2002.

Poursuite de la réduction du portefeuille d'actifs en 2023, dans un contexte de taux d'intérêt haussiers

Tout comme en 2022, la forte volatilité observée sur les marchés depuis l'éclatement du conflit en Ukraine a continué à peser sur le rythme des ventes d'actifs en 2023. Néanmoins, la remontée générale des taux observée en Europe et au Royaume-Uni a favorisé la dynamique de remboursements anticipés de Dexia.

Ainsi, fin décembre 2023, les portefeuilles d'actifs s'inscrivent en baisse de EUR 2,9 milliards par rapport à fin décembre 2022, grâce à EUR 1,3 milliard de cessions et de remboursements anticipés portant à 73 % sur des prêts et à 27 % sur des obligations et EUR 1,6 milliard d'amortissement naturel.

Sur l'année 2023, 51 % des actifs cédés ou remboursés anticipativement sont libellés en euro. Les actifs cédés présentent une durée de vie moyenne de 8 ans environ.

Les cessions et remboursements anticipés réalisés portent majoritairement sur des financements de projets et des actifs du secteur public local. En particulier plus de 260 opérations de remboursement anticipé de crédits ont été réalisées. Ce grand nombre d'opérations contribue à la poursuite de la simplification du portefeuille et de sa gestion.

Réflexion sur la gestion du portefeuille d'actifs en 2024

L'abandon de la licence bancaire représente pour le groupe Dexia une opportunité de reconsidérer les intentions de gestion de son portefeuille d'actifs. Dans ce contexte, le groupe Dexia a lancé une analyse approfondie de son portefeuille d'actifs et pourrait, en cas de conditions de marché favorables, en accélérer la vente en 2024. Le groupe ciblerait en priorité certaines catégories homogènes d'actifs, dans un objectif de simplification opérationnelle et de réduction des coûts ainsi que des actifs permettant une réduction du risque de crédit.

A noter que, selon les normes comptables bancaires françaises, l'abandon de l'agrément bancaire de Dexia peut être considéré comme un événement exceptionnel remplissant les conditions pour avoir recours à la dérogation prévue par les textes⁷, et permettant à Dexia de revoir, en 2024, sa stratégie de détention et de classement de ses titres d'investissement. Fin 2024, Dexia pourrait donc revoir le classement comptable de ses titres résiduels afin de l'aligner avec ses intentions de gestion futures.

C. Évolution de la gouvernance du groupe

Le 26 janvier 2023, le conseil d'administration de Dexia Holding a coopté Anne Blondy-Touret en qualité d'administrateur non exécutif. Sa nomination définitive a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de Dexia du 24 mai 2023.

Le 10 mars 2023, le conseil d'administration de Dexia Holding a coopté Ludovic Planté en qualité d'administrateur non exécutif. Sa nomination définitive a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de Dexia Holding du 24 mai 2023. Ludovic Planté a démissionné le 13 octobre 2023. Il est remplacé par Pierre Darbre nommé par l'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2024.

Le 24 mai 2023, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Dexia Holding a décidé de renouveler les mandats d'administrateur de Tamar Joulia-Paris et de Giovanni Albanese Guidi.

Le conseil d'administration de Dexia a nommé Jean Le Naour directeur des Opérations et membre du comité de direction de Dexia Holding depuis le 1^{er} juin 2023, en remplacement de Patrick Renouvin, qui a pris sa retraite.

La gouvernance de Dexia Holding et Dexia étant intégrée, Anne Blondy-Touret et Pierre Darbre sont également administrateurs non exécutifs de Dexia. Jean Le Naour est également directeur des Opérations et directeur général délégué de Dexia.

Poursuivant un objectif de simplification de la comitologie interne, Dexia Holding a fait évoluer sa gouvernance à partir du 1^{er} février 2024, via la mise en place d'un comité exécutif, composé des membres du comité de direction

⁷ Article 2341-2 du règlement ANC 2014-07

ainsi que des directeurs des filières Communication et Relations investisseurs, Ressources humaines, Transformation et Secrétariat général.

Dans sa composition stricte, le comité de direction se concentre sur les sujets de mise en œuvre de la stratégie arrêtée en conseil d'administration et de préparation et de mise en œuvre des décisions régaliennes. Le comité exécutif est, quant à lui en charge du pilotage de la gestion opérationnelle du groupe, du suivi des projets et de la transformation ainsi que de la coordination des filières.

Au 1^{er} février 2024, le comité de direction est composé de Pierre Crevits, administrateur délégué, Véronique Hugues, directrice financière, Giovanni Albanese Guidi, directeur des Risques, Benoît Debroise, directeur du Financement et des Marchés, Pascal Gilliard, directeur des Actifs et Jean Le Naour, directeur des Opérations. Le comité exécutif est composé des membres du comité de direction ainsi que de Nathalie Bonnacarrère, directrice des Ressources humaines, Fabienne Carlier, directrice de la Communication et des Relations investisseurs, Nicolas Dupont, Secrétaire général et Olivier Paring, directeur de la Transformation.

2. Résultats annuels 2023

- *Éléments récurrents (EUR -128 millions) : amélioration de la marge nette d'intérêt (EUR +136 millions) sous l'effet de la hausse des taux et impact des taxes et contributions réglementaires (EUR -40 millions)*
- *Éléments de volatilité comptable limités (EUR -16 millions)*
- *Éléments non récurrents (EUR -234 millions) reflétant la transformation rapide du groupe en 2023*

A – Présentation des états financiers consolidés de Dexia Holding au 31 décembre 2023

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés de Dexia Holding au 31 décembre 2023 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation conformément à IAS 1 § 25 et 26. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia, développées en annexe 1 de ce communiqué de presse.

B – Résultats consolidés annuels du groupe Dexia

Afin de faciliter la lecture de ses résultats et d'en mesurer la dynamique au cours de l'année, Dexia Holding ventile son résultat selon trois segments analytiques distincts.

Le résultat net part du groupe de EUR -378 millions au 31 décembre 2023 se compose ainsi des éléments suivants :

- EUR -128 millions sont attribuables aux éléments récurrents ;
- EUR -16 millions sont liés à des éléments de volatilité comptable ;
- EUR -234 millions ont été générés par des éléments non-récurrents.

Présentation analytique des résultats 2023 du groupe Dexia

en millions d'EUR	Éléments récurrents	Éléments de volatilité comptable	Éléments non récurrents	Total
Produit net bancaire	132	-16	-65	52
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-248	0	-156	-404
Résultat brut d'exploitation	-116	-16	-221	-352
Coût du risque de crédit	-2	0	0	-2
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	-52	-52
Résultat net avant impôts	-118	-16	-273	-406
Impôts sur les bénéfices	-11	0	38	26
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	0	0	2	2
Résultat net	-128	-16	-234	-378
Intérêts minoritaires	0	0	0	0
Résultat net, part du groupe	-128	-16	-234	-378

Éléments récurrents

Éléments récurrents			
en millions d'EUR	2023	2022	
Produit net bancaire	132	37	
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-248	-275	
dont Charges et dotations hors taxes opérationnelles	-207	-211	
dont Taxes opérationnelles	-40	-65	
Résultat brut d'exploitation	-115	-239	
Coût du risque de crédit	-2	-3	
Résultat net avant impôts	-118	-242	
Impôts sur les bénéfices	-11	-19	
Résultat net	-128	-260	
Intérêts minoritaires	0	0	
Résultat net, part du groupe	-128	-260	

Le résultat net part du groupe dégagé par les éléments récurrents s'élève à EUR -128 millions au 31 décembre 2023, contre EUR -260 millions fin décembre 2022.

Le produit net bancaire reflète essentiellement la marge nette d'intérêt, qui correspond au coût de portage des actifs ainsi qu'au résultat de transformation du groupe. La marge nette d'intérêt s'inscrit en hausse de EUR 89 millions par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à EUR +136 millions au 31 décembre 2023, du fait de la hausse des taux d'intérêt, en particulier des taux à court terme, et, dans une moindre mesure de la contraction du *cash collateral* sur l'année dont le financement pèse sur la marge nette d'intérêt.

À EUR -248 millions, les coûts s'inscrivent en baisse de EUR -27 millions par rapport au 31 décembre 2022, principalement à la suite de la réduction des taxes et contributions réglementaires (EUR -25 millions) liée à la diminution de la contribution au Fonds de résolution unique. Hors taxes opérationnelles, les coûts s'inscrivent également en légère baisse par rapport au 31 décembre 2022 soulignant l'attention portée à leur bonne gestion.

Le coût du risque s'élève à EUR -2 millions au 31 décembre 2023. Une dotation aux provisions collectives, liée au passage en phase 2 d'une partie du secteur de la distribution d'eau au Royaume-Uni, a été partiellement compensée, entre autres, par la mise à jour du scénario macroéconomique de base utilisé pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 et par des effets induits par la hausse des taux et l'évolution du portefeuille (changements de notation, cessions, amortissement naturel). Ces éléments se traduisent in fine par un impact net de EUR -18 millions sur le stock de provisions collectives de l'année, presque entièrement compensé par des reprises de provisions spécifiques, notamment liées au remboursement anticipé total ou partiel de certaines expositions, pour un montant net de EUR +17 millions.

Éléments de volatilité comptable

Les éléments de volatilité comptable s'élèvent à EUR -16 millions au 31 décembre 2023 contre EUR +312 millions à fin décembre 2022 à la suite de la contribution fortement positive de la réforme des indices monétaires de référence (IBOR). Les principaux éléments impactant le résultat de l'année sont :

- L'évolution négative (EUR -54 millions) de la valorisation des portefeuilles de dérivés et de la titrisation Wise ;
- La contribution positive de EUR +14 millions des inefficacités de couverture de juste valeur ;
- L'impact positif (EUR +16 millions) de la *Funding Value Adjustment* (FVA), de la *Credit Value Adjustment* (CVA) et de la *Debit Valuation Adjustment* (DVA).

Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents portent le poids de la profonde transformation du groupe mise en œuvre en 2023 et s'élèvent, à EUR -234 millions au 31 décembre 2023 contre EUR -46 millions au 31 décembre 2022. Ils comprennent notamment :

- Les pertes liées à des cessions d'actifs, pour un montant de EUR -43 millions, comparé à EUR -46 millions au 31 décembre 2022.
- Un impact net de EUR -25 millions lié à l'évolution des litiges.
- Des coûts de restructuration et de transformation de EUR -67 millions, principalement liés au contexte de résolution du groupe et incluant notamment des coûts d'étude relatifs au retrait d'agrément bancaire de Dexia et à la refonte du modèle opérationnel du groupe, ainsi que des frais de restructuration de l'entité italienne de Dexia.
- Une provision de EUR -90 millions pour risque de non-restitution des sommes versées au titre d'engagements de paiement irrévocables au Conseil de résolution unique, dans le cadre du mécanisme de collecte du Fonds de résolution unique.
- Un montant de EUR -52 millions enregistré en « gains ou pertes nets sur autres actifs » et un montant de EUR -40 millions au titre des impôts différés liés à la cession des entités de crédit-bail.
- Un gain d'impôt différé de EUR +78 millions principalement lié au transfert du portefeuille d'actifs de la succursale de Dexia à Dublin vers le siège parisien, à une valeur faciale différente de la valeur comptable des actifs transférés⁸.

⁸ Conformément à la norme IAS 12, cette différence temporelle donne lieu à la constatation d'un impôt différé.

Éléments non-récurrents

en millions d'EUR	2023	2022
Produit net bancaire	-65	-12
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-156	-34
Résultat brut d'exploitation	-221	-46
Coût du risque de crédit	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-52	0
Résultat net avant impôts	-273	-46
Impôts sur les bénéfices	38	0
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	2	0
Résultat net	-234	-46
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net, part du groupe	-234	-46

3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

A - Bilan et solvabilité

- Baisse du bilan de 5 % par rapport à fin 2022, à EUR 61 milliards au 31 décembre 2023, portée par la réduction du portefeuille d'actifs
- Ratio « Total Capital » robuste à 39,8 % au 31 décembre 2023, contre 41%⁹ au 31 décembre 2022

a - Évolution annuelle du bilan

Au 31 décembre 2023, le total de bilan consolidé de Dexia Holding s'élève à EUR 61 milliards, contre EUR 64,3 milliards au 31 décembre 2022, soit une baisse de EUR 3,3 milliards, portée par la réduction du portefeuille d'actifs.

À l'actif, la diminution du bilan s'explique principalement, à taux de change constant, par la réduction du portefeuille d'actifs (EUR -3 milliards).

Ce dernier s'établit désormais à EUR 30 milliards et est composé de EUR 17,6 milliards d'obligations et de EUR 12,4 milliards de prêts, principalement libellés en euros. Il comprend des expositions sur le souverain italien et le secteur public européen (Espagne, Portugal) ainsi que des portefeuilles résiduels d'actifs britanniques, américains et japonais.

Au passif, l'évolution du bilan se traduit principalement, à taux de change constant, par la réduction du stock des financements de marché (EUR -2 milliards) et, dans une moindre mesure, par la baisse des éléments de juste valeur et du cash collatéral reçu (EUR -1 milliard).

Sur l'année, l'impact des variations de change sur l'évolution du bilan est négligeable.

b - Solvabilité

Au 31 décembre 2023, les fonds propres « Total Capital » de Dexia Holding s'élèvent à EUR 6,4 milliards, contre EUR 6,7 milliards au 31 décembre 2022, en diminution consécutive à la perte de l'exercice (EUR -378 millions).

À la suite de l'inspection sur site (*on site inspection*) relative au risque de crédit qu'elle a menée en 2018, la BCE a émis un certain nombre de recommandations. En conséquence, Dexia déduit de ses fonds propres prudentiels un montant de EUR -21 millions au titre de complément pour provisions spécifiques.

⁹ Intègre le résultat net positif de l'année.

Les corrections de valeur supplémentaires prises en compte dans les fonds propres réglementaires dans le cadre de l'évaluation prudente (*Prudent Valuation Adjustment – PVA*) sont stables, à EUR -6 millions au 31 décembre 2023.

Le montant enregistré au titre de la *Debit Valuation Adjustment (DVA)* est également quasiment stable, à EUR -20 millions au 31 décembre 2023.

Enfin, en conséquence de la fin des dispositions transitoires visant à atténuer l'impact du modèle de provisions pour pertes de crédit attendues de la norme IFRS 9 (*phase-in statique*), aucun montant n'a été pris compte au en 2023, comparé à un impact positif de EUR +44 millions fin 2022.

Au 31 décembre 2023, les actifs pondérés des risques s'élèvent à EUR 16,1 milliards contre EUR 16,3 milliards fin décembre 2022, dont EUR 13,1 milliards au titre du risque de crédit, EUR 1 milliard au titre du risque de marché et EUR 2 milliards au titre du risque opérationnel. Cette légère baisse est entièrement imputable au risque de crédit et est principalement liée à la réduction du portefeuille d'actifs.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Total Capital » de Dexia Holding s'élève à 39,8 % au 31 décembre 2023 contre 41 %¹⁰ à la fin 2022, un niveau largement supérieur au minimum de 16 % requis pour l'année 2023 dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels.

Au 31 décembre 2023, le ratio « Total Capital » de Dexia s'établit également au-dessus des exigences minimales, à 34,8 %, comparé à 35,7 %¹⁰ au 31 décembre 2022.

Depuis le retrait de la licence bancaire de Dexia le 1^{er} janvier 2024, Dexia et Dexia Holding ne sont plus soumis aux exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit. En conséquence, Dexia et Dexia Holding ne publieront plus les ratios de solvabilité prudentiels. Un suivi attentif de la solvabilité sera néanmoins maintenu, via des indicateurs plus économiques, mieux adaptés aux spécificités d'une entité en résolution ordonnée. Ces indicateurs seront décrits dans les rapports annuels 2023 de Dexia et de Dexia Holding et publiés dans les rapports annuels 2024.

B – Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

- *Bon accueil par les investisseurs des premières transactions publiques de Dexia en tant que non banque : 40% du programme de financement à long terme pour 2024 déjà réalisé*
- *Poursuite de la réduction du besoin de financement à EUR 42,9 milliards au 31 décembre 2023 malgré une légère hausse du cash collatéral net sur l'année*
- *Réserve de liquidité de EUR 13,4 milliards fin décembre 2023, incluant une réserve de liquidité de contingence de EUR 3,8 milliards, qui remplace le mécanisme de liquidité d'urgence des banques nationales depuis le retrait de la licence bancaire*

Après deux années consécutives de forte baisse liée à la hausse des taux d'intérêt, le niveau de cash collatéral net posté par le groupe à ses contreparties de dérivés a légèrement augmenté, pour atteindre EUR 8,9 milliards au 31 décembre 2023, comparé à EUR 8,3 milliards au 31 décembre 2022. Sous l'effet de la réduction des portefeuilles, le besoin de financement s'est néanmoins contracté de EUR 2 milliards au cours de l'année 2023, pour s'établir à EUR 42,9 milliards au 31 décembre 2023.

Dans une approche prudente, tenant compte d'un contexte de marché volatil et de l'annonce de l'abandon de la licence bancaire de Dexia le 1^{er} janvier 2024, le groupe Dexia a finalisé son programme d'émission à long terme de l'année dès le mois de mai, avec l'exécution d'une transaction publique de GBP 500 millions en avril, suivie d'une transaction de EUR 1,5 milliard en mai. Par ailleurs, la préparation minutieuse du marché à l'abandon de la licence bancaire a permis à Dexia de lancer son programme d'émissions à long terme en tant que non-banque dès la réouverture des marchés début 2024, via deux transactions publiques de EUR 1,5 milliard et GBP 750 millions, qui ont rencontré un accueil très favorable de la part des investisseurs. À l'issue de ces deux transactions, Dexia a déjà réalisé environ 40 % de son programme de refinancement à long terme pour 2024.

¹⁰ Intègre le résultat net positif de l'année.

En termes de mix de financement, les financements sécurisés s'élèvent à EUR 3,1 milliards au 31 décembre 2023 et les financements garantis par les États représentent 90 % de l'encours des financements, soit EUR 38,6 milliards.

La réserve de liquidité du groupe s'inscrit en hausse de EUR 2,6 milliards au cours de l'année, pour s'établir à EUR 13,4 milliards au 31 décembre 2023. Elle est constituée de cash et de titres mobilisables et est calibrée pour permettre à Dexia de faire face à des conditions de marché stressées. Elle inclut désormais une réserve de contingence, pour un montant total de EUR 3,8 milliards en cash, qui remplace le mécanisme de liquidité d'urgence (*Emergency Liquidity Agreement – ELA*) des banques nationales depuis le retrait de la licence bancaire de Dexia (cf. section *Événements et transactions significatifs* de ce communiqué de presse).

Au 31 décembre 2023, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR) de Dexia Holding s'élève à 302 % contre 177 % au 31 décembre 2022. Le ratio LCR est également respecté au niveau de sa filiale Dexia, qui dépasse également le minimum requis de 100 %. Le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR) de Dexia Holding s'élève quant à lui à 135 %.

Depuis le retrait de la licence bancaire de Dexia le 1^{er} janvier 2024, Dexia et Dexia Holding ne sont plus soumis aux exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit. En conséquence, Dexia et Dexia Holding ne publieront plus les ratios de liquidité prudentiels. Un suivi attentif de la liquidité sera néanmoins maintenu via des indicateurs plus économiques, mieux adaptés aux spécificités d'une entité en résolution ordonnée. Ces indicateurs seront décrits dans les rapports annuels 2023 de Dexia et de Dexia Holding et publiés dans les rapports annuels 2024.

Annexes

Annexe 1 – Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés de Dexia Holding au 31 décembre 2023 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*) conformément à la norme IAS 1 § 25 et 26.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Dexia poursuit sa résolution ordonnée en tant que non-banque. Le retrait des agréments bancaire et de services d'investissement de Dexia s'inscrit dans la continuité de l'exécution du plan de résolution ordonnée du groupe. Il repose sur une analyse détaillée des impacts et des risques, ayant démontré que le groupe Dexia est parfaitement à même de poursuivre ce processus de résolution en dehors de la réglementation bancaire et que ce retrait n'affectera en rien la capacité du groupe à opérer sa résolution ni la qualité de suivi de son portefeuille. En particulier :

- Dexia préserve sa capacité à se financer via l'émission de dette garantie par les États belge et français, qui conserve la qualification HQLA Level 1. Pour rappel la garantie des États de Dexia a été prolongée en 2022, pour une durée de 10 ans.
- Dexia conserve également un accès direct aux chambres de compensation et aux principales plates-formes de négociation, indispensables à la gestion de sa résolution ordonnée.

À la suite du retrait d'agréments de Dexia, les agences de notation ont affirmé la notation *senior unsecured* de Dexia à un niveau *Investment Grade*, avec perspective stable.

La poursuite de la résolution ordonnée du groupe repose sur un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe, qui sont réévaluées sur la base des éléments disponibles à chaque date d'arrêté des comptes. Ces hypothèses, et les zones d'incertitude résiduelles, sont résumées ci-dessous :

- Bien que gérant ses risques de façon proactive, le groupe Dexia demeure sensible à l'évolution de l'environnement macroéconomique et aux paramètres de marché tels que les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit. Une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur la liquidité et le niveau de solvabilité du groupe. Elle pourrait aussi avoir un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers ou des dérivés OTC. Dexia reste également soumis aux contraintes et incertitudes liées à son modèle opérationnel ainsi qu'aux risques liés à la continuité d'exploitation, inhérents au caractère spécifique d'entité en résolution de Dexia.
- La poursuite de la résolution repose sur le maintien de la notation de Dexia à un niveau équivalent ou supérieur au rang *Investment Grade*. Elle suppose également que Dexia conserve une bonne capacité de financement via l'émission de dette garantie par les États belge et français et la collecte de financements sécurisés.
- Enfin, des incertitudes résiduelles liées, par exemple, à l'évolution de la législation ou des règles comptables sur la durée de la résolution du groupe, pourraient influencer la trajectoire de résolution initialement anticipée.

Lors de la clôture des comptes consolidés au 31 décembre 2023, la direction a examiné chacune de ces hypothèses et zones d'incertitudes.

- Grâce à une préparation minutieuse, le retrait de la licence bancaire de Dexia a été correctement appréhendé par le marché, ce qui a permis au groupe de lancer son programme d'émissions à long terme dès janvier 2024, avec deux transactions publiques de EUR 1,5 milliard et GBP 750 millions, ayant rencontré un accueil très favorable. Par ailleurs Dexia maintient une réserve de liquidité jugée adéquate pour faire face à des conditions de marché stressées. Cette réserve de liquidité s'élève à EUR 13,4 milliards au 31 décembre 2023 et inclut la réserve de contingence, pour un montant total de EUR 3,8 milliards en cash, qui remplace le mécanisme de liquidité d'urgence (*Emergency Liquidity Agreement – ELA*) des banques nationales depuis le retrait de la licence.
- Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2023, Dexia a revu les scénarios macroéconomiques utilisés pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 et a retenu un scénario macroéconomique de base, élaboré sur la base des projections les plus récentes de la Banque centrale européenne (BCE), publiées en décembre 2023, complété par les scénarios publiés par les banques centrales nationales lorsque disponibles. Le scénario central de la BCE revoit légèrement à la baisse la

croissance macroéconomique de l'Union européenne pour 2024. Une tendance similaire est observée au Royaume-Uni, tandis que les projections américaines sont revues légèrement à la hausse. Malgré une inflation élevée, le processus désinflationniste devrait se poursuivre dans les années à venir. Les marchés du travail devraient rester globalement résilients.

Après avoir tenu compte de l'ensemble de ces éléments et incertitudes, la direction de Dexia Holding confirme qu'au 31 décembre 2023, ils ne remettent pas en cause les fondamentaux de la résolution ordonnée du groupe ni l'appréciation du caractère adéquat de l'application de la convention de continuité d'exploitation. Par conséquent, les états financiers consolidés peuvent être préparés selon les règles applicables à la continuité d'exploitation conformément à la norme IAS 1 § 25 et 26.

Annexe 2 - Compte de résultat consolidé (données non auditées)

Compte de résultat consolidé - format ANC		
en millions d'EUR	2023	2022
Produit net bancaire	52	336
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-404	-309
Résultat brut d'exploitation	-352	27
Coût du risque de crédit	-2	-3
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-52	0
Résultat net avant impôts	-406	24
Impôts sur les bénéfices	26	-19
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	2	0
Résultat net	-378	5
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net, part du groupe	-378	5

Annexe 3 – Bilan simplifié (données non auditées)

Principaux agrégats de bilan - format ANC		
en millions d'EUR	31-12-2022	31-12-2023
Total de l'actif	64 288	60 955
<i>Dont</i>		
Caisse et banques centrales	2 024	0
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	3 497	3 583
Instruments dérivés de couverture	1 759	583
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 581	1 132
Titres au coût amorti	26 961	26 278
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 887	8 105
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	21 370	20 342
Total des dettes	57 580	54 590
<i>Dont</i>		
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	4 126	3 488
Instruments dérivés de couverture	8 352	8 041
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 960	1 326
Dettes envers la clientèle	4 765	3 058
Dettes représentées par un titre	36 690	37 998
Capitaux propres	6 708	6 365
<i>Dont</i>		
Capitaux propres part du groupe	6 652	6 309

Annexe 4 – Adéquation du capital (données non auditées)

en millions d'EUR	31-12-2022	31-12-2023
Common Equity Tier 1	6 605	6 302
Total Capital	6 701	6 398
Actifs pondérés des risques	16 338	16 092
Ratio Common Equity Tier 1	40,4 % ¹¹	39,2 %
Ratio Total Capital	41,0 % ¹¹	39,8 %

¹¹ Intègre le résultat net positif de l'exercice.

Annexe 5 – Exposition au risque de crédit (données non auditées) exprimée en EAD

Répartition par zone géographique				
en millions d'EUR	31-12-22		31-12-23	
	Total	Total	Dont activités destinées à être cédées (Bail)	Dont activités poursuivies
Italie	13 406	13 074		13 074
Royaume-Uni	11 114	10 962		10 962
France	9 553	7 811	830	6 981
Etats-Unis et Canada	3 486	3 151		3 151
Espagne	3 006	2 665		2 665
Belgique	2 287	2 360		2 360
Portugal	2 378	2 105		2 105
Japon	2 157	1 788		1 788
Australie	1 016	930		930
Allemagne	766	693		693
Europe centrale et de l'Est	423	394		394
Autres pays	889	1 401		1 401
Total	50 484	47 335	830	46 505

Répartition par type de contrepartie				
en millions d'EUR	31-12-2022		31-12-2023	
	Total	Total	Dont activités destinées à être cédées (Bail)	Dont activités poursuivies
Secteur public local	20 696	18 599	700	17 899
Souverains	15 656	14 157	22	14 135
Etablissements financiers	4 277	5 083	37	5 046
Financements de projets	4 207	3 831	3	3 828
Entreprises	3 043	3 026	17	3 010
Rehausseurs de crédit	1 142	1 103	0	1 103
ABS/MBS	1 052	1 062	0	1 062
Autres	410	474	52	422
Total	50 484	47 335	830	46 505

Répartition par notation (système de notation interne)				
	31-12-2022		31-12-2023	
	Total	Total	Dont activités destinées à être cédées (Bail)	Dont activités poursuivies
AAA	14,4%	12,4%	0,5%	11,9%
AA	6,1%	4,6%	0,2%	4,4%
A	21,5%	23,8%	0,6%	23,2%
BBB	48,5%	50,6%	0,3%	50,3%
Non Investment Grade	8,6%	7,5%	0,1%	7,4%
D	0,6%	0,6%	0,1%	0,5%
Pas de notation	0,5%	0,6%	0,0%	0,6%
Total	100%	100%	1,8%	98,2%

DEXIA HOLDING SA

Place du Champ de Mars 5 – B-1050 Bruxelles / Brussel – Tél. + 32 2 213 57 00 – www.dexia.com

RPM Bruxelles – TVA : BE 0458.548.296 – IBAN : BE61 0682 1136 2017 – BIC : GKCCBEBB

1, Passerelle des Reflets – Tour CBX La Défense 2 – TSA 12203 – F-92919 La Défense Cedex – Tél. +33 (0) 1 58 58 77 77

Annexe 6 – Exposition sectorielle du groupe (EAD sur contreparties finales – données non auditées)

Exposition sectorielle du groupe sur certains pays								
en millions d'EUR	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont établissements financiers	dont ABS /MBS	dont souverains	dont rehausseurs de crédit	dont autres
Italie	13 074	5 764	0	244	0	7 066	0	0
Royaume-Uni	10 962	4 997	3 547	547	1 055	0	816	0
France	7 811	2 813	1 018	1 427	0	2 063	263	226
États-Unis et Canada	3 151	1 074	1 040	802	0	204	24	6
Espagne	2 665	2 007	381	7	7	264	0	0
Belgique	2 360	0	10	165	0	2 179	0	7
Portugal	2 105	128	24	0	0	1 953	0	0
Japon	1 788	1 592	0	196	0	0	0	0

Exposition sectorielle du groupe par notation								
en millions d'EUR	Total	AAA	AA	A	BBB	NIG°	D	pas de notation
Secteur public local	18 599	1 250	1 018	4 690	8 605	2 906	128	3
Souverains	14 157	4 447	0	657	9 019	0	35	0
Établissements financiers	5 083	0	143	4 444	491	5	0	0
Financements de projets	3 831	0	0	293	2 858	568	112	0
Entreprises	3 026	0	0	54	2 948	14	0	10
Rehausseurs de crédit	1 103	0	0	1 103	0	0	0	0
ABS/MBS	1 062	0	1 028	0	0	34	0	0
Autres	474	149	0	48	0	0	0	278
Total	47 335	5 845	2 188	11 288	23 920	3 528	274	292

* Non-investment grade.

Annexe 7 – Qualité des actifs (données non auditées)

Qualité des actifs				
(en millions d'EUR)	31-12-2022	31-12-2023		
		Total	Dont activités destinées à être cédées (Bail)	Dont activités poursuivies
Actifs dépréciés ⁽¹⁾	503	433	48	384
Provisions spécifiques ⁽²⁾	167	150	0	150
<i>dont phase 3</i>	160	130	0	130
<i>POCI</i>	7	20	0	20
Ratio de couverture ⁽³⁾	33,2 %	34,7 %		39 %
Provisions collectives	136	154	12	141
<i>dont phase 1</i>	14	2	0	2
<i>phase 2</i>	122	152	12	139

(1) Encours calculés sur le périmètre provisionable IFRS 9 (juste valeur par capitaux propres + coût amorti + hors bilan).

(2) Provisions en cohérence avec la partie du portefeuille prise en compte dans le calcul de des encours.

(3) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés.

Annexe 8 – Notations

Notations au 8 mars 2024			
	Long terme	Perspective	Court terme
Dexia			
Fitch	BBB+	Stable	F1
Moody's	Baa3	Stable	P-3
<i>Moody's - Counterparty Risk (CR) Assessment</i>	<i>Baa3(cr)</i>		<i>P-3(cr)</i>
S&P Global Ratings	BBB-	Stable	A-3
Dexia (dette garantie)			
Fitch	AA-	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
S&P Global Ratings	AA	-	A-1+

Contacts presse et investisseurs – Bruxelles : +32 2 213 57 39 – Paris : +33 1 58 58 58 49

DEXIA HOLDING SA

Place du Champ de Mars 5 – B-1050 Bruxelles / Brussel – Tél. + 32 2 213 57 00 – www.dexia.com

RPM Bruxelles – TVA : BE 0458.548.296 – IBAN : BE61 0682 1136 2017 – BIC : GKCCBEBB

1, Passerelle des Reflets – Tour CBX La Défense 2 – TSA 12203 – F-92919 La Défense Cedex – Tél. +33 (0) 1 58 58 77 77